

Magnanville

magazine *un état d'esprit*



**Un bel été
à Magnanville**

→ sommaire

4

→ nous

Tribunes Libres

Interview de Jean-Noël Gailemard :
un adjoint missionné aux sports.

Opération Tranquillité Vacances.

Aménagements de la ville :
des projets en lien avec les habitants

9

→ notre vie

Nos sportifs à l'honneur

La médiathèque a un nouveau site internet

10

→ notre ville

Incivilités : respectons les arrêtés en vigueur.

11

→ notre territoire

Voirie : aménagements rue de la mare Pasloue
et chemin de Dreux.



→ Infos pratiques

Hôtel de ville

2 rue de la ferme – 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27
www.magnanville.fr

Permanence des élus

Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Tél : 01 30 92 87 18

Services sociaux

Pôle Autonomie Territorial Seine Aval Ouest

Tél : 01 39 07 79 04

Centre de contact du service de Protection Maternelle Infantile du département des Yvelines

Tél : 0 801 801 078*

ALLÔ Planification familiale

Tél : 01 30 83 61 21

Médiathèque - Le Grenier des Arts

Tél : 01 75 74 81 74

www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Le Colombier-Magnanville

Tél : 01 34 77 65 09
www.lecolombier.org

L'école des 4 z'Arts

Tél : 01 30 92 86 56
www.ecole4zarts.net

Administrations

Police : 01 30 94 82 10

Préfecture : 01 39 49 78 00

Sous-préfecture : 01 30 92 74 00

Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00

Conseiller juridique : 01 30 92 87 27

Défenseur des droits : 01 30 92 22 51

Écrivain public : 01 30 92 87 27 ; 01 34 00 16 16

Urgences

Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Pharmacie de garde

pour la connaître, contactez le commissariat
Tél : 01 30 94 82 10



Bulletin municipal de Magnanville

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE

Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17

Site Internet : www.magnanville.fr - Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LÉBOUC

Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois

Conception-Impression : Lescure Graphic

La Heunière - 27120 Douains - Tél : 02 32 77 32 40

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 2555-1183



Chères Magnanvilloises,
Chers Magnanvillois,

Le projet d'État d'une construction de maison d'arrêt à Magnanville occupe, malgré nous, l'actualité de la ville. C'est un sujet d'importance sur lequel je me suis beaucoup exprimé depuis maintenant presque un an (communiqués, prises de parole en conseil municipal et dans la presse...) et qui mérite, une fois de plus, toute notre attention.

Lorsque j'ai été informé par les services de l'État qu'ils avaient identifié une parcelle cadastrée à Magnanville pour un projet de construction d'une maison d'arrêt, la première question que je leur ai posée a été « Pourquoi Magnanville ? ». À cette question, s'est ajoutée une liste d'autres questions concernant le choix de cet emplacement : mobilités, assainissement et ruissellement des eaux, proximité avec les habitations et le lycée Léopold Sédar Senghor... Je n'ai, pour le moment, reçu aucune réponse concrète, de la part de l'État, sur ces questions. **Et ce sont les principales raisons pour lesquelles je m'oppose à ce projet.**

C'est un projet d'État sur lequel les élus locaux que nous sommes, n'ont que très peu, si ce n'est aucun, levier. En tant que maire de Magnanville, je participe au comité de pilotage politique et technique, organisé par l'État et l'APIJ (Agence publique pour l'immobilier de la justice). Au fil des réunions, j'ai malheureusement été conforté dans ma conviction qu'en tant qu'élus de proximité, nous ne sommes pas concertés mais simplement informés de l'avancée du projet. Pourtant, nous avons la connaissance du terrain, des atouts et problématiques de notre territoire. Ce projet de maison d'arrêt dont les impacts se mesureront à l'échelle de tout le Mantois et au-delà, mérite plus

de concertation, pour ne pas subir de plein fouet les conséquences d'un pouvoir centralisé.

Concernant l'implantation de cette maison d'arrêt, l'État semble avoir deux hypothèses en tête, l'une à environ 1000 mètres des habitations et du lycée Senghor et l'autre à 150 mètres. Lors du dernier comité de pilotage en mars dernier, j'ai demandé à ce que l'État puisse étudier d'autres sites en dehors de la commune, avec un moindre impact sur les collectivités locales, notamment ceux identifiés par le collectif « Tous mobilisés contre une prison à Magnanville ». J'ai reçu un accord de principe. Nous aurons d'ici quelques semaines la restitution de ces études. **C'est cette 3^e hypothèse d'une implantation hors de Magnanville que je défends.** Dans ce sens, j'ai interpellé les maires du territoire et les candidats aux élections législatives de la 8^e et de la 9^e circonscription afin qu'ils communiquent leur position sur cette 3^e hypothèse.

Pour finir, je ne veux pas que soit occulté le fait que Magnanville conserve les stigmates d'un attentat et que les Magnanvillois souhaitent aussi retrouver l'image d'une commune anonyme entre ville et campagne, ce qui ne pourra bien sûr pas être le cas si elle accueille dans le futur une maison d'arrêt de 700 places.

Soyez en tout cas certains de mon engagement et de ma transparence dans ce dossier.

Michel LEBOUc

Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O
1^{er} vice-président du CA du SDIS 78

TRIBUNES LIBRES

MAJORITÉ

Non à la maison d'arrêt.
Au conseil municipal du 5 mai, notre groupe a émis, unanimement, un avis défavorable à la modification de la ZAD (zone d'aménagement différé) qui intègre le secteur sud des Roussières comprenant l'emprise identifiée par l'Etat pour le projet de construction d'une maison d'arrêt. Par ailleurs, suite à l'intervention du Maire auprès de la Préfecture, d'autres hypothèses d'emplacement hors de la commune sont étudiées. Soyez assurés de notre détermination.

OPPOSITION

Un « cœur de ville » pour Magnanville ? Annoncé par surprise fin 2021, un projet immobilier est lancé près de la mairie (48 logements, 2 commerces, 1 local municipal et 1 parking sous-terrain). Selon la communication municipale, il s'agit de créer un « cœur-ville » pour la commune. Mais ce nouveau projet de densification urbaine pose plusieurs questions (trafic routier, sécurité piétonne...) et s'est fait sans la participation des habitants. Plus d'informations sur www.collectifmagnanville.fr.

Un adjoint missionné aux sports



Jean-Noël Gailllemard est adjoint-délégué aux associations et au développement du sport à Magnanville. Quels sont ses ressentis et ambitions ?

Magnanville Magazine : Comment se passe votre délégation aux sports ?

Jean-Noël Gailllemard : Ma délégation est à la fois intense et motivante tant par la diversité des dossiers que le travail en équipe qui en découle. Nous comptons plus de 1500 adhérents. Je suis convaincu que le sport joue un véritable rôle éducatif et favorise le lien social.

MM : Quels sont les enjeux de ce mandat ?

JNG : Le développement et l'accompagnement des sections sportives dans leurs démarches et leurs pratiques quotidiennes est l'un des enjeux forts de ce mandat. Le recrutement d'un d'un poste de directeur des sports contribue à cet enjeu et la construction d'un nouveau gymnase renforcera le développement de certaines sections sportives. Nous travaillons aussi sur l'optimisation des ouvertures de nos structures afin de répondre, en grande partie, aux demandes de nos associations. Mais nous n'oublions pas l'accès au sport des personnes en situation de handicap qui me tient particulièrement à cœur. Nous poursuivons la mise aux normes des accès, comme ceux déjà réalisés sur deux terrains de tennis. Enfin, nous sommes labellisés Terre de jeux 2024 et dans ce cadre nous organiserons davantage d'événements en lien avec les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

MM : Comment se développe le sport à Magnanville ?

JNG : Les sections ont su rebondir après la crise sanitaire en offrant de nouvelles activités pour un public très hétérogène. Des séances de sport sont organisées pour nos scolaires très demandeurs et assidus. Notons également que certaines sections nous ont déjà fait part de leurs performances que nous mettrons à l'honneur lors de la remise des trophées au forum des associations, le 3 septembre prochain. Alors oui le sport se développe à Magnanville et je m'en réjouis !

Nouveau gymnase : bientôt les premières esquisses



Le jury du concours composé du maire, de membres élus de la commission d'appel d'offres et d'architectes qualifiés s'est réuni le 22 avril pour sélectionner trois candidats sur les 95 candidatures reçues. Les architectes retenus travaillent actuellement sur un projet abouti.

Le cahier des charges comprend différents volets parmi lesquels figure la nécessité d'être en phase avec les nouvelles pratiques sportives et avec les normes environnementales actuelles. Le futur gymnase, considéré comme un ouvrage d'art, devra faire la part belle au développement durable : panneaux solaires, pompes à chaleur, bâtiment économe en énergie, dispositif de production d'énergie thermique par la route... Il devra aussi être en harmonie avec son environnement et le patrimoine architectural de la ville, alliant ancien et modernité comme la médiathèque Le Grenier des Arts. Le jury délibérera en septembre pour désigner le lauréat. La ville pourra alors dévoiler les premières esquisses du bâtiment.

Le calendrier prévoit une livraison du nouveau gymnase en 2024, date symbolique pour la ville qui s'inclut déjà dans la dynamique des Jeux Olympiques avec l'obtention en 2021 du label « Terre de Jeux 2024 ».

Partez serein en vacances

Si vous prenez des congés cet été, partez tranquille en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances. Grâce à ce dispositif, fonctionnant toute l'année, les Agents de Surveillance de la Voie Publique effectuent des patrouilles régulières pour participer à la surveillance de votre logement. En cas de suspicion d'anomalie tels une tentative d'effraction ou un cambriolage, ils vous alertent ainsi que la Police Nationale. L'OTV s'adresse également aux commerces et aux entreprises.

Comment vous inscrire ?

Remplissez le formulaire disponible sur magnanville.fr, rubrique cadre de vie ou à l'accueil de la mairie puis **déposez-le en mairie 48 heures minimum avant votre départ**. N'oubliez pas non plus de prévenir votre voisinage et vos proches pour renforcer la vigilance anti-cambriolages.

Plus d'infos : mairie - 01 30 92 87 27.



Plan canicule : faites-vous recenser

Le Centre Communal d'Action Sociale recense les personnes âgées ou en situation de handicap isolées résidant sur la commune. Cette étape facilite l'action des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte départemental lié à la canicule.

Modalités

Il vous suffit de vous inscrire sur le registre tenu par la mairie en complétant la fiche d'inscription disponible au service accueil ou sur magnanville.fr. Si vous êtes dans l'incapacité de le faire vous-même, un tiers (parent, ami, voisin...) peut en faire la demande pour vous.

Dès que le niveau 3 du plan canicule est déclenché par la Préfecture, le Centre Communal d'Action Sociale contacte quotidiennement les inscrits pour s'assurer qu'ils se portent bien. Sans réponse de leur part, l'entourage ou les professionnels de santé intervenant au domicile sont contactés.

La solidarité est primordiale dans ces situations. N'hésitez pas à contacter le CCAS ou à appeler le 15 pour signaler les urgences.

Plus d'infos : CCAS - Tel : 01 30 92 87 27 ; Canicule info service : 0 800 06 66 66.



Sortie seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une sortie à Chartres, pour les seniors magnanvillois de 65 ans et plus, le samedi 1^{er} octobre. Repas et visites sont au programme. Inscriptions en mairie, du 12 au 22 septembre. Places limitées.

Plus d'infos : 01 30 92 87 27.

Aides sociales CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que les **dossiers de demandes d'allocation prime énergie, bourse d'études et chèques cadeau de Noël** seront disponibles à l'accueil de la mairie et sur www.magnanville.fr, dès le 1^{er} septembre. Ils seront à redéposer avec les documents demandés, au plus tard le vendredi 30 septembre pour les demandes de bourses et le lundi 31 octobre pour les autres dossiers. Une lettre d'information détaillée sur les actions du CCAS sera publiée en septembre.

Plus d'infos : mairie - Tel : 01 30 92 87 27.

Services publics : Horaires d'été

En juillet et en août, certains services publics de la ville modifient leurs jours et heures d'ouverture. En voici le détail :

- Accueil mairie : Fermé les samedis matin, du 9 juillet au 20 août inclus.
- Permanence du conseiller juridique : vendredi 1^{er} juillet, de 15h à 17h. Pas de permanence en août.
- Agence postale communale : fermeture le mercredi 6 juillet, à midi. Elle rouvrira le mercredi 20 juillet à 9h.

Retrouvez les services de la Poste sur www.laposte.fr

- Médiathèque « Le Grenier des Arts » : fermée du dimanche 24 juillet au lundi 15 août. Ouverture le mardi 16 août à 14h.
- Complexe Firmin Riffaud :
Du 1^{er} au 13 juillet : ouvert de 8h30 à 22h30.
Du 14 juillet au 15 août : de 9 h à 20h.
Du 16 août au 31 août : de 8h30 à 22h30.
- Gymnase Marie-Amélie Le Fur :
Du 1^{er} juillet au 13 juillet : ouvert de 8h30 à 22h30.
Du 14 juillet au 21 août : fermé.
Du 22 août au 31 août : ouvert de 8h30 à 22h30.

La place Pierre Bérégovoy réaménagée



La place du Lycée Léopold Sédar Senghor est en pleine métamorphose.

Un projet de démocratie participative, piloté par Françoise Gonichon, 1ère adjointe, qui a été étroitement travaillé en concertation avec le groupe de travail constitué des Magnanvillois résidant à proximité et en partenariat avec les étudiants du Lycée agricole Sully.

Face aux nuisances constatées sur la place Pierre Bérégovoy, la municipalité a monté, en 2020, un groupe de travail avec les Magnanvillois riverains afin de déterminer les aménagements possibles sur l'emplacement. Même si la situation sanitaire a fortement impacté l'avancée des réunions, les élèves du lycée Sully ont été force de propositions.

Les aménagements

« Depuis le début de l'année, nos agents des espaces verts et les lycéens ont planté cinq cerisiers du Japon et réalisé un igloo végétalisé, à base de saule, avec la collaboration de la société l'Osier du Gué Droit qui leur a appris les techniques. Les lycéens font preuve de dynamisme dans leurs suggestions

d'aménagement mais les conditions météorologiques et le cycle des saisons perturbent le calendrier fixé » explique Jean-Philippe Blot, adjoint délégué à l'environnement. Des talus ont été préparés et amendés de compost en vue des plantations automnales qui seront réalisées par les élèves et le service espaces verts. D'autres éléments sont déjà prévus comme des arches dans l'esprit d'un jardin japonais et des spirales aromatiques. Un beau projet partagé avec les habitants pour une future place apaisée et familiale.

Ils s'approprient un carré potager

Des habitants de la ruelle du Chablais se partagent un grand carré potager sur la place commune. L'idée est venue pendant le confinement, alors que les agents des espaces verts municipaux avaient prévu d'installer quatre petits carrés à cet endroit « Nous avons demandé l'accord de la ville pour agrandir l'espace. Depuis avec l'aide de Jean-Paul, un voisin retraité, nous entretenons le carré, plantons et obtenons à présent des fruits, des légumes, des plantes aromatiques et des fleurs » explique Michaël, un riverain. De son côté, la ville a fourni récemment du terreau afin d'enrichir la terre de ce bel espace partagé. Soulignons cette belle initiative et avis au voisinage pour aider Michaël et Jean-Paul à le faire vivre !



Réunions publiques autour du projet Cœur de village



Une cinquième réunion publique, ouverte à tous les Magnanvillois,

s'est tenue au mois de mai pour évoquer le projet cœur de village et recueillir les impressions de la population. Cette réunion, qui fait aussi suite à deux réunions spécifiques avec le voisinage de proximité (riverains et établissements) a permis d'évoquer certains aspects du projet, tels le logement et le stationnement. « À Magnanville, nous sommes attachés à ces moments de démocratie participative. Ce n'est pas un exercice facile, cela nous expose directement mais c'est surtout l'occasion de recueillir des remarques pertinentes et constructives, qui permettent aussi d'ajuster nos projets en cohérence avec les attentes des habitants. » explique le maire, Michel Lebouc « Les Magnanvillois nous ont fait des retours très positifs en particulier sur l'apport de commerces dans ce quartier et sur le projet d'une résidence seniors qui répond à une vraie demande ».

Un jeune Magnanvillois au 4L Trophy !

Mohamed Otmani est un jeune Magnanvillois de 25 ans, étudiant en sciences politiques et investi depuis plusieurs années dans la vie magnanvilloise. Animateur à l'accueil de loisirs puis au Club ados, il a initié l'organisation de débats avec les jeunes pour qu'ils développent leur esprit critique, leur culture générale et leur éloquence. C'est naturellement que la ville lui a octroyé une bourse à projets lorsqu'il a présenté son intention de participer au Raid 4L Trophy. L'objectif principal de ce voyage est d'atteindre Marrakech pour distribuer des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc. Mohamed s'est lancé dans l'aventure en mai dernier, accompagné d'Arnaud, un fontenaisien de 24 ans. « Nous pouvons être fiers de notre jeunesse ! Ces jeunes ont



de l'ambition, ils ont préparé leur participation au raid pendant plusieurs mois afin de créer leur association, trouver des sponsors, monter leur projet... » indique le maire, Michel Lebouc. De retour de leur voyage, Mohamed et Arnaud proposent une exposition photos à la Médiathèque Le Grenier des Arts, une façon de partager leur aventure au travers des clichés qui ont figé dans le temps des paysages à couper le souffle et les moments uniques qu'ils ont vécus.

L'exposition « L'aventure est celle qui se partage » se tiendra du 11 juin au 23 juillet à la médiathèque de Magnanville, rue de la Mare Pasloue. Elle est gratuite et ouverte à tous. Venez nombreux la découvrir ! Suivez aussi Mohamed et Arnaud sur Instagram : @homiesdansledesert

Vacances d'été pour la jeunesse

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement des 3-12 ans ouvre du 8 juillet au 31 août et le club des 11-17 ans du 16 au 29 août. De bonnes vacances en perspective !

À l'accueil de loisirs, il y en aura pour tous les goûts : activités manuelles, culturelles et sportives. Un plus grand nombre de Magnanvillois en profiteront, cette année, du fait de l'augmentation des seuils.

Le centre de loisirs permet de faire découvrir aux enfants le monde qui les entoure avec des activités ludiques et éducatives. Ils participent à une vie collective riche en expériences. « L'ALSH revendique clairement une dimension éducative au côté de la famille, premier lieu d'éducation et de l'école qui transmet des savoirs. Les moyens pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie en groupe pour en faire des supports éducatifs » explique Laurent Vincent, directeur de l'ALSH.

Au club ados aussi

Les collégiens et lycéens Magnanvillois, âgés de 11 à 17 ans, ne sont pas laissés pour compte. Le club les accueillera du 16 au 29 août. Au programme : pédalo, tir à l'arc, barbecue, canoé, accrobranche, paddle et grands jeux avec les CM2 pour leur faire découvrir la structure.

Inscriptions et infos en mairie : ALSH jusqu'au 22 juin, club ados : avant le 14 août. Tel : 01 30 92 87 27.



Nos sportifs à l'honneur

Labellisée « Terre de Jeux 2024 » dans la perspective des jeux olympiques de Paris en 2024, Magnanville possède tous les atouts d'une commune active et sportive. Les sections ont porté haut les couleurs de la ville en s'illustrant avec de belles performances cette saison. Lumière sur deux associations magnanvilloises.

Des médailles en body karaté

C'est à la coupe de France de body karaté, en mars dernier, que Carole Rochur licenciée à l'ESM karaté a obtenu la médaille d'or. Myriam Meriaux quant à elle n'a pas démerité et se classe 5ème !

Déjà les années précédentes, Carole avait un beau palmarès. 4 x 2ème, 1ère en duo en 2021... En duo avec Myriam Meriaux, elles ont fini premières par équipe aux Championnats de France ! Félicitations à toutes les deux et à l'ensemble de l'association, adhérents, coach et au président Pascal Bielle

pour la belle dynamique du club !

La boxe se distingue dans différentes catégories

C'est la première fois que l'association Cyrax Boxing Academy, créée en 2018, participait à des compétitions. Dix élèves ont concouru dans plusieurs championnats (kick boxing, kick Light, low kick, K1) entre février et avril 2022, avec, à la clef, un beau palmarès :

- 10 participants : 3 féminines, - 7 masculins.
- 3 titres de vice-champion d'Ile-de-France.
- 6 titres de champion d'Ile-de-France.
- 2 titres de vice-champion de France.

Bravo à Adnan, Alessandro, Camelia, Mutthar, Nabil, Samy, Tasnim, Wassim, Yasmine et Zakarya et à leur entraîneur Brahim Zbier pour ces performances !

Prochaine étape, la préparation pour les coupes qui auront lieu la saison prochaine avec un bel espoir de médailles.

D'autres associations magnanvilloises ont également obtenu de très bons résultats. Rendez-vous aux Trophées des associations en septembre pour les découvrir !



Journée Olympique et Paralympique

Avis aux fans de pétanque et de golf et à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir ces disciplines.

La ville, en partenariat avec la section pétanque de l'Entente Sportive Magnanvilloise et avec le soutien de la Fédération française de golf organise le vendredi 24 juin 2022, deux animations dans le cadre de la Journée Olympique et Paralympique de 2022 :

- De 17h à 22h, au complexe Firmin Riffaud : tournoi de pétanque.
- De 17h à 22h et sur le même lieu : découverte du golf.

Entrée libre.

Plus d'infos et modalités d'inscriptions sur magnanville.fr



avec le soutien de
ffgolf

Des aides pour faire du sport

Afin d'encourager le plus grand nombre à faire du sport, et notamment les plus jeunes, il existe différents dispositifs de soutien.

Pass'Sport : soutien de l'État



D'un montant de 50 euros, cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans, dont les parents sont bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2022 (ARS) ou de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette aide est cumulable avec le dispositif d'aide du département et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Plus d'infos sur www.sports.gouv.fr

Pass+ : soutien du département des Yvelines



Comme chaque année pour favoriser les activités extra-scolaires des collégiens et des lycéens, le Département des Yvelines propose le Pass+, permettant à chaque jeune de 11 à 18 ans de bénéficier de 80 euros d'aide pour l'accès au sport et à la culture (100 euros pour les élèves boursiers) pour l'année scolaire 2022/2023.

Plus d'infos sur www.passplus.fr

Pour trouver un club de sports à Magnanville, participez au forum des associations à la rentrée et retrouvez toutes les infos sur le guide des associations distribué dans vos boîtes aux lettres fin août.

Médiathèque : un nouveau site internet

La médiathèque « Le Grenier des Arts » a réalisé un virage numérique avec son nouveau site internet, lancé en mars, et ses outils à disposition du public.

C'est un véritable travail de réflexion qui a été mené, il y a quelques mois, par les bibliothécaires et la municipalité dans le cadre de la refonte du site internet. « Nous souhaitons que cet outil pratique soit accessible au plus grand nombre » explique Delphine Calanca, adjointe en charge du secteur. C'est chose faite. Les usagers peuvent désormais réserver leurs livres en ligne, prolonger les prêts, voir les collections... Autant de possibilités en un clic !

Un virage numérique

Autre nouveauté : la mise en ligne de l'agenda. Les internautes peuvent désormais suivre toutes les animations proposées à la médiathèque et donc s'y inscrire rapidement.

En parallèle, les abonnés peuvent emprunter les ouvrages via des automates. Ils ont aussi la possibilité de visionner le site, faire des recherches et du traitement de texte sur les ordinateurs à leur disposition et via leur compte abonné. Une avancée numérique de plus pour tous.

Plus d'infos : mediatheque.magnanville.fr ; Tel : 01 75 74 81 74 ; mediatheque@mairie-magnanville.fr



Les Yvelines font leur cinéma !

Le mardi 30 août, Magnanville vous propose la projection du film « Barbecue », sur le terrain des Érables, lors d'une séance gratuite en plein air. Une occasion de prolonger l'été en famille et entre amis. Retrouvez le programme sur notre site Internet www.magnanville.fr courant août !

Nocturne à la médiathèque

À l'occasion de la fête de la musique, la médiathèque « Le Grenier des Arts » prolongera son ouverture au public, le mardi 21 juin jusqu'à 22h.

C'est en juillet à la médiathèque

Samedi 2 juillet - 10h30

Café littéraire

Sur réservation à partir de 15 ans

Mercredi 6 juillet - 10h30

Bébé en bib

Lectures et comptines, sur réservation 0 / 3 ans

Mercredi 6 juillet - 14h30

Ciné goûter Spécial amitié !

Projection d'un film suivi d'un goûter, sur réservation, à partir de 7 ans

Mercredi 13 juillet - 15h

Atelier créatif Spécial amitié !

Sur réservation, à partir de 6 ans

Du 6 au 23 juillet

Partir en livre

Amis lecteurs, venez découvrir vos pochettes surprise !

Et rendez-vous tous les mardis et vendredis, à 10h à la médiathèque... On vous emmène hors des murs pour des lectures et des jeux participatifs ! Parés pour le décollage ?

Sur réservation, à partir de 6 ans.

Réervations et infos :

mediatheque@mairie-magnanville.fr ;

01 75 74 81 74

MÉDIATHÈQUE LE GRENIER DES ARTS **JUILLET 2022**

Le programme du mois

SAMEDI 2 JUILLET - 10H30
CAFÉ LITTÉRAIRE
 SUR RÉSERVATION À PARTIR DE 15 ANS

MERCREDI 6 JUILLET - 10H30
BÉBÉ EN BIB
 LECTURES ET COMPTINES SUR RÉSERVATION - 0 / 3 ANS

MERCREDI 6 JUILLET - 14H30
CINÉ - GOÛTER Spécial amitié !
 PROJECTION D'UN FILM SUIVI D'UN GOÛTER SUR RÉSERVATION - À PARTIR DE 7 ANS

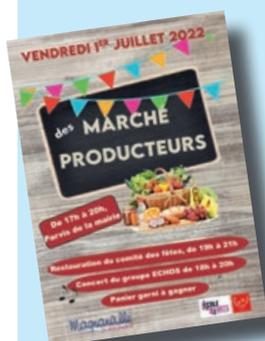
MERCREDI 13 JUILLET - 15H
ATELIER CRÉATIF Spécial amitié !
 SUR RÉSERVATION À PARTIR DE 6 ANS

DU 6 AU 23 JUILLET
PARTIR EN LIVRE
 AMIS LECTEURS ! VENEZ DÉCOUVRIR VOS Pochettes de prêt surprise ! ET ROY TOUS LES MARDIS ET VENDREDIS À 10H À LA MÉDIATHÈQUE... ON VOUS EMMEÈNE HORS DES MURS POUR DES LECTURES ET DES JEUX PARTICIPATIFS ! SUR RÉSERVATION - À PARTIR DE 6 ANS
 Prêts pour le décollage !

FERMETURE ESTIVALE
 LA MÉDIATHÈQUE SERA FERMÉE DU 26 JUILLET AU 13 AOÛT INCLUS
 a bientôt !

RÉSERVATION : mediatheque@mairie-magnanville.fr 01 75 74 81 74

➔ D'INFOS SUR : MÉDIATHÈQUE LE GRENIER DES ARTS



Un marché festif !

Vendredi 1^{er} juillet, de 17h à 20h

Pour cette dernière édition avant les vacances, les exposants, le Comité des Fêtes et les musiciens des 4 z'Arts vous donnent rendez-vous sur le parvis de la mairie. L'occasion de faire le plein de produits frais, aux sons de boogie, pop, rock et reprise de tubes des années 60 par le groupe Echos. Côté jeu, tentez de gagner le panier garni offert par les exposants.

Restauration assurée par le Comité des Fêtes, au-delà du marché, jusqu'à 21h. Partagez ce moment convivial en famille ou entre amis.

Respectons nos voisins

Les nuisances de voisinage sont un sujet récurrent et particulièrement sensible notamment pendant la saison estivale. Pour la tranquillité de tous, respectons les arrêtés en vigueur.

Circulation, alcool

Limitez le bruit tant que possible dans les lieux publics et sur les voies de circulation. Les véhicules à moteur sont interdits dans les chemins de Magnanville réservés aux circulations douces. En ce qui concerne l'alcool, sa consommation est interdite sur les voies et espaces publics excepté dans les lieux de manifestations locales autorisées et dans les établissements habilités à la vente.

Travaux, tontes, taille, brûlage

Les travaux de bricolage, de rénovation et les tontes sont autorisés, selon les jours et heures suivants : **Lundi-vendredi** : 8h30-12h/14h-19h30 ; **Samedi** : 9h-12h/15h-19h ; **Dimanche et jours fériés** : 10h-12h.

À noter également qu'il est interdit de brûler les herbes, feuilles, branches et autres détritrus.

N'oubliez pas d'élaguer vos plantations pour la sécurité des passants. En cas d'accident, vous êtes responsable. Les problématiques sont relevées dans les sentes, notamment concernant les bordures de clôtures.

Feux de plein air, barbecues

L'utilisation des barbecues en immeubles collectifs ou individuels peut être autorisé suivant les règlements de copropriété et des règlements départementaux. Les barbecues sauvages ou tout autre usage du feu sont interdits à l'exception d'une manifestation à intérêt communal et sur autorisation municipale.

Gallinacés

En dehors de l'espace Julien Lauprêtre du complexe Firmin Riffaud dédié à un cadre pédagogique, il est interdit de détenir des gallinacés sur le territoire communal (arrêté 2021-27).

Plus d'infos : magnanville.fr



Cimetière

Des vols de fleurs sont signalés en mairie. La ville est vigilante sur ce fléau lors des ouvertures et fermetures du site ainsi qu'en journée par les agents des espaces verts et ASVP. N'hésitez pas à renforcer cette vigilance par celle des visiteurs. Remontez vos informations au service accueil de l'hôtel de ville.

Tel : 01 30 92 87 27.



Déploiement du réseau de téléphonie mobile

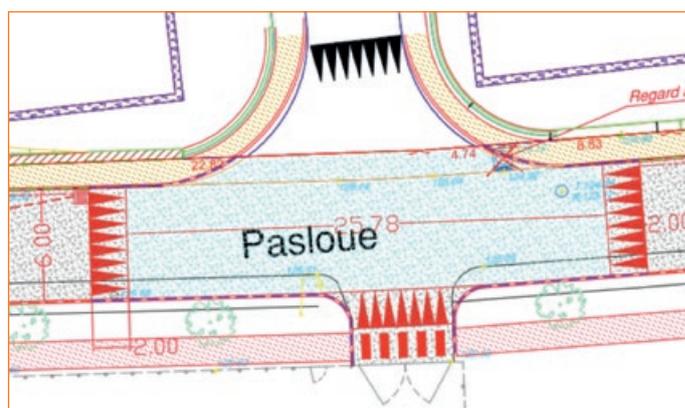
Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du réseau mobile sur la commune, l'opérateur de téléphonie SFR a procédé à l'installation d'un pylône relais, derrière le gymnase Marie-Amélie Le Fur. Grâce à cette implantation, le réseau SFR devrait passer de 35% à 70% sur la commune, améliorant ainsi de manière significative la couverture des usagers. La couleur bleue choisie pour la peinture permettra au pylône de mieux s'intégrer à son environnement et notamment avec l'équipement sportif attenant. Il sera mis en service au début de l'été.

Travaux Voirie

Deux axes de la ville seront en chantier cet été et à l'automne pour améliorer la circulation.

Rue de la Mare Pasloue, l'axe sera requalifié, cet été, afin de limiter la gêne des usagers. L'opération consiste à revoir la répartition des espaces publics pour les différents modes de circulation. Ainsi, un trottoir sera créé, côté lycée tout en conservant la ligne d'arbres existants. La chaussée sera élargie pour permettre le croisement des transports en commun. Ces réalisations sont consécutives à la phase d'étude de début d'année. D'autres aménagements sont prévus, telle que la création de deux plateaux surélevés pour sécuriser la sortie des véhicules, dont le carrefour avec la rue du mûrier. La vitesse de circulation sera réglementée à 30 km/h pendant et après les travaux. « J'ai beaucoup œuvré auprès de la communauté urbaine afin qu'elle assume ses missions de proximité et poursuive ses investissements à Magnanville. Cette requalification de la rue de la Mare Pasloue permettra d'en faire un axe apaisé avec une liaison douce pour les piétons » explique le maire Michel Lebouc.

Le chantier se déroulera à partir du 11 juillet, de 8h à 17h, pour un mois et demi, selon les conditions climatiques, afin que la voie soit praticable à la rentrée. Quatre phases se succéderont afin que la circulation continue, mais à sens unique entre les avenues de l'Europe et des Roussières. Durant la période, la collecte des déchets est maintenue en adaptant la tournée en dehors des horaires de travaux. Enfin, du fait de la mise en sens unique et de la largeur réduite pendant le chantier, la ligne I s'arrêtera à l'arrêt Anjou, (place du 19 mars 1962). Les arrêts Marronniers, Bel Air, Gravier/ Les Brosses seront toujours desservis par la ligne K.



Chemin de Dreux

La réfection de cet axe est programmée pour l'automne. Les opérations consisteront au rabotage de la chaussée et à l'application d'une nouvelle couche de roulement. Un aménagement routier est encore à l'étude afin de contenir la vitesse des véhicules et notamment les transports en commun.



Projet entrée de ville

En avril dernier, le maire, Michel Lebouc, s'est à nouveau présenté devant la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) pour défendre le projet d'aménagement d'entrée de ville situé au croisement de l'avenue de l'Europe et de la rue des Pincevins, dossier que la CNAC a définitivement validé. Ce projet comprendra une résidence intergénérationnelle, des commerces de proximité en mixité avec des petites entreprises, un hôtel 3 étoiles avec salles de conférence et un magasin Lidl nouvelle génération. 28 logements sociaux et 59 logements en accession à la propriété compléteront l'ensemble.



Dans le cadre de la vente d'appartements neufs en entrée de ville, COGEDIM et DEMATHIEU BARD IMMOBILIER organisent une avant-première destinée aux Magnanvillois du 1^{er} au 8 juillet 2022. Ils pourront profiter du meilleur choix, tout en bénéficiant d'une offre qui leur sera dédiée.

21 JUIN
2022

de la
FÊTE
MUSIQUE

ENTRÉE
GRATUITE

À PARTIR DE 19H
MÉDIATHEQUE
"LE GRENIER
DES ARTS"

CONCERTS :

- 19H : X.S QUARTET
- 20H : WILD SPOON
- 21H : RAIL ROAD STOMP
- 22H : FANFARE POP-CORN 007

RESTAURATION SUR PLACE

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE JUSQU'À 22H

PLUS D'INFOS : MAGNAVILLE.FR



Magnanville